



25 janvier 2013

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **CHIEN ACCIDENTE, SAUVAGEMENT ABATTU SUR ORDRE DU MAIRE DE SAUVAGNON (64) : LA FONDATION BRIGITTE BARDOT PORTE PLAINTE**

Le 18 janvier, une vingtaine de riverains alertent la gendarmerie de la présence d'un chien, percuté par une voiture et grièvement blessé, à proximité du supermarché « U express » de Sauvagnon, près de Pau (64).

Le Maire, Jean-Pierre Peys, bien qu'informé, laisse le chien en l'état, sans mandater un vétérinaire ou la fourrière, comme la loi l'y oblige.

Le lendemain, il préfère faire appel à un chasseur rentrant d'une battue pour abattre l'animal de deux balles, sans autre forme de procès, et devant de nombreux témoins, alors présents sur le parking du supermarché.

Sans avoir tenté de lui porter secours ni même avoir recherché son propriétaire, le Maire scelle ainsi, de façon pour le moins barbare, le sort du chien.

La Fondation Brigitte Bardot ne peut accepter de telles dérives et dépose plainte contre Monsieur Peys pour actes de cruauté et non-respect du code rural.

#### **Pour la Présidente de la Fondation, Brigitte Bardot :**

***« Le maire se prend pour un cow-boy, ne respecte pas le code Rural et fait appel aux chasseurs de Sauvagnon pour abattre un chien blessé alors que le pauvre animal a besoin de soins. C'est une honte, un scandale, n'y a-t-il aucun vétérinaire dans la région qui puisse intervenir pour soulager un animal domestique accidenté ? Ma Fondation ne laissera pas passer un tel comportement irresponsable, violent et meurtrier. J'espère que le propriétaire du malheureux chien se fera connaître et que ce meurtre ne restera pas impuni ».***

Contact Presse :

Fondation Brigitte Bardot - Bruno Jacquelin - 01 45 05 94 55 – 06 71 22 80 53 - bruno.jacquelin@fondationbrigittebardot.fr